



Morbihan - MOLAC - Rue sainte Anne

N° 87 Septembre 2020



BULLETIN MUNICIPAL

MEMENTO

SECRETARIAT DE LA MAIRIE :

☎ : 02 97 45 72 35 - 📠 : 02 97 45 70 57

📧 : commune.molac@wanadoo.fr

accueil.molac@orange.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi : 9h00 - 12h00
Mardi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h30
Mercredi : FERME
Jeudi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h30
Vendredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 17h30
Samedi : 9h00 - 12h00 (fermé en juillet et août)

PERMANENCES DES ELUS A LA MAIRIE :

Sur rendez-vous.

MEDIATHEQUE - LUDOTHEQUE

☎ : 02 97 45 76 65

📧 : mediathequemolac@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi : 16h00 - 18h30
Mercredi : 10h00 - 12h30
15h00 - 18h00
Vendredi : 16h00 - 18h30
Samedi : 10h00 - 12h30

Garderie

Horaires d'ouverture :

Le matin : 7h15 - 8h45
Le soir : 16h30-18h45

ECOLES PRIMAIRES

Ecole Arc en Ciel

02 97 45 75 00

Ecole Saint Pierre

02 97 45 74 61

LA POSTE :

Horaires d'ouverture :

Du lundi au samedi de 10h00 à 12h15

QUESTEMBERT COMMUNAUTE :

Accueil :

☎ : 02 97 26 59 51

📧 : contact@qc.bzh

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Fermé le mardi après-midi

Service déchets

☎ : 02 97 26 10 21

📧 : dechets@qc.bzh

Du lundi au vendredi : 9h - 12h30

Déchèteries :

Horaires Kervault – Questembert : 02 97 26 12 08

Lundi, mardi et mercredi : 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h00

Jeudi : fermée le matin / 13h30 - 17h00

Vendredi et samedi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

Du 1er/06 au 30/09, fermeture 30 min. plus tard chaque soir.

Horaires L'Épine – Limerzel : 02 97 66 13 11

(Horaires hors gravats)

Lundi : fermé le matin / 13h30 - 17h00

Mercredi et jeudi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h00

Vendredi et samedi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h30

Du 1er/06 au 30/09, fermeture 30 min. plus tard chaque soir.

Le Relais Intercommunal Parents Assistant(e)s Maternel(le)s -

8 avenue de la Gare, Questembert

☎ : 02 97 49 04 29

📧 : ripamquestembert@qc.bzh

Lundi : 9h00 - 12h30 / 14h - 17h30*

Mercredi : 9h00 - 12h30 / 14h - 17h30*

Jeudi : 14h - 17h30*

Vendredi : 9h - 12h30 et 14h - 16h

*A partir de 17h30, l'accueil se fait uniquement sur RDV.

Accueil Collectif de Mineurs (ACM) – Centre de loisirs

☎ : 02 97 26 15 00

📧 : enfancejeunesse@qc.bzh

CRAM : info Retraite

Numéro régional unique : 3960

(Du lundi au vendredi de 8h à 17h)

SIAEP région de Questembert

16 Avenue de La Gare – QUESTEMBERT

Tél 02.97.26.04.28

Assistante sociale : 02 97 61 44 24

Permanence (sur rendez-vous) lundi et jeudi de 9h00 à 12h00,
au Centre médico-Social - Rue Jean Grimaud à Questembert

Centre médico-social de Questembert:

02 97 61 44 20

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Rue Jean Grimaud à Questembert

Travailleur social :

02 97 46 93 13 (sur rendez-vous)

Agence M.S.A - 18 rue du Calvaire à Questembert

**Au fil du conseil... Les délibérations du conseil municipal sont visibles en
mairie et sur le site internet : www.questembert-communaute.fr**

Vous pouvez consulter le bulletin municipal sur internet avec le lien suivant <http://www.questembert-communaute.fr>

Edito



Depuis la dernière publication du bulletin municipal en janvier dernier, nous avons vécu une période exceptionnelle, celle du confinement lié à la pandémie sanitaire du Covid-19, puis celle du déconfinement. Durant ces quelques mois, nous avons prouvé notre capacité d'adaptation face aux événements et fait preuve de solidarité.

Nous avons la chance de vivre dans un cadre agréable, avec de l'espace, des jardins. La proximité, les liens familiaux et de voisinage, ont été autant d'atouts dans ce contexte. J'en profite ici pour remercier collectivement toutes les personnes qui ont pris soin de leurs aînés et des personnes vulnérables. Vous avez été des relais importants, pour la prise en charge de certains de nos concitoyens.

Dès le premier tour des élections le 15 mars dernier, vous vous êtes exprimés pour me renouveler votre confiance et la donner à mes nouveaux colistiers lors des élections municipales, soyez-en remerciés. C'est un engagement important et c'est aussi une lourde responsabilité que je mesure quotidiennement, d'autant plus dans des circonstances comme celles de cette pandémie.

Le conseil municipal a pu s'installer officiellement le 25 mai 2020.

J'ai le plaisir de vous présenter, dans ce bulletin, les membres du nouveau conseil avec leurs responsabilités respectives. Ils sont attentifs et motivés pour le bien-être de notre commune et de ses habitants.

Cette période compliquée a entraîné du retard dans l'avancement des travaux de l'école publique. L'entrée dans les nouveaux locaux est remise au début de l'année prochaine.

L'organisation générale de l'accueil collectif de mineurs s'est modifiée. Depuis la rentrée de septembre les enfants sont désormais accueillis à Molac le mercredi ainsi que pendant les vacances scolaires.

Le stade et les salles sont de nouveau autorisés pour les associations mais avec des protocoles sanitaires stricts et surtout la signature d'une convention entre chaque association et la commune. Notre objectif est de pouvoir continuer à fonctionner le plus normalement possible mais avec le maximum de sécurité.

Nous allons continuer à devoir accepter les contraintes liées aux risques de reprise du virus durant les prochains mois.

Sachez que l'équipe municipale est mobilisée et se tient à vos côtés dans cette épreuve. Unis et solidaires, nous en sortirons plus vite et plus forts.

Votre Maire,
Marie-Claude COSTA RIBEIRO GOMES

« MOLAC, NOTRE AVENIR ENSEMBLE »



Maire : Marie-Claude COSTA RIBEIRO GOMES

58 ans

La Ville Rousseau

1^{er} adjoint :

Jean-Yves BOUSSO,

Retraité, 63 ans,

Le Rocher

« Ayant une bonne connaissance géographique de la commune de par mon activité de sapeur-pompier ; j'ai souhaité mettre mes connaissances au service des Molacois(es) en étant à l'écoute avec l'objectif d'œuvrer pour le bien de la commune. »



2^{ème} adjoint :

Frédérique GRIFFON,

Directrice d'association, 54 ans,

Rue Sainte Anne

« Juriste et comptable de formation. Je souhaite être à l'écoute des molacois(es) pour participer à l'essor d'une vie locale riche et apporter mon concours au collectif municipal. »



3^{ème} adjoint :

Georges SOURIS,

Retraité, 57 ans,

Rue du Pré Tan

« Après avoir servi mon pays, aujourd'hui avec la même ferveur, je me mets au service de Molac, ma commune de résidence. »



4^{ème} adjoint :

Manuela PERRON,

Secrétaire administrative, 48 ans,

Rue du G^{al} de Gaulle

« C'est mon deuxième mandat. Je souhaite mettre mes connaissances professionnelles au service des molacois(es) et du Centre Communal d'Action Social. »



Délégué au bulletin :

Catherine LE COINTE,

Comptable, 59 ans,

Route de Cajafredo

« Après un parcours professionnel varié, je souhaite aujourd'hui découvrir la vie de la municipalité et mettre mes connaissances à son service. »



Délégué aux affaires scolaires :

Isabelle DE FRANQUEVILLE

Retraîtée formatrice pour adultes,

68 ans,

La Madeleine

« Depuis toujours engagée dans l'action associative, je dispose aujourd'hui de temps que je souhaite utiliser pour m'investir avec l'équipe municipale de Molac. »



Conseiller municipal :

Marcel ARS

Chef d'entreprise retraité, 66 ans

Le Belvédère

« Très attaché à ma commune, je suis motivé pour que les compétences acquises au cours de ma carrière d'entrepreneur, puissent servir les intérêts des Molacois. »



Conseillère municipale :

Odette DREANO

Salariée, 59 ans,

Rue des Pins

« Je souhaite mettre mon expérience professionnelle, 35ans en agro-alimentaire et actuellement auxiliaire de cantine, au service de notre commune. »



Conseiller municipal :

Sébastien FLEURY

Conducteur de travaux, 37 ans

Cardanion

« Je veux être à l'écoute et mettre mon expérience professionnelle au profit des Molacois. »



Conseiller municipal :

Jérémie JAFFRELOT

Agriculteur, 33 ans

Bocézais

« Engagé dans la vie municipale depuis plusieurs mandats, je suis attaché à dynamiser notre belle commune. »



Conseillère municipale :

Sibylle LAMY

Employée, 51 ans

Le Guesserin

« Un savoir-faire, donner de ma bonne humeur, être à l'écoute et aider les personnes âgées. Telle est ma devise pour la commune de Molac. »



Conseiller municipal :

Yann MEILLAREC

Gérant de bureau d'études, 47 ans

Le Quinquizio

« J'ai souhaité rejoindre l'équipe municipale afin de faire profiter la collectivité de mon expérience de 20 ans dans le domaine de l'environnement. Je suis également très attaché à la culture et la vie associative. »



Conseillère municipale :

Emilie STEVANT

Gestionnaire de Paie, 35 ans

La Muttere

« Maman de 2 enfants, je souhaite m'investir dans la vie communale et plus particulièrement contribuer au bien-être de nos jeunes. »



Conseiller municipal :

Alphonse TIGIER

Retraité, 61 ans

Le Petit Clos

« Engagé dans l'association Molacfestiv, j'ai décidé de me présenter comme conseiller municipal pour continuer à améliorer notre commune de MOLAC. »



« AGIR POUR MOLAC »

Conseillère municipale :

Liliane LE SOURD

Assistante maternelle, 48 ans

La Muttere

« Ma présence dans le conseil municipal est pour moi une mission importante. Je veux rendre la commune plus dynamique et surtout instaurer un dialogue entre les citoyens et les élus. »



Conseiller municipal :

Jean-François BERTAUX,

Gestionnaire de rayons, 42 ans

Chez les Simon

« Père de 2 enfants, élu de la liste agir pour molac pour redonner la parole et une place à chaque molacois. »



Conseillère municipale :

Noëlle JAMOIS

Relieuse, 57 ans

La Grée

« J'aspire à retrouver une vraie vie démocratique à Molac, où chacun, natif ou nouvellement arrivé, peut avoir le sentiment d'appartenir à la même communauté. »



Conseiller municipal :

Yoann LARVOIR,

Technico-commercial, 38 ans

Beau Soleil

« Natif de Molac, très investi à l'Entente Sportive Larré Molac, je me suis dit que c'était pour moi le bon moment pour aider notre petite bourgade. »



Commissions communales

Le Maire fait partie de droit de toutes les commissions.

Commission Voirie / Chemin / Matériel



Jean-Yves BOUSSO, Marcel ARS, Noëlle JAMOIS,
Jérémie JAFFRELOT, Alphonse TIGIER (*absent sur la photo*)

Commission Finances



Frédérique GRIFFON, Manuela PERRON, Liliane LE SOURD,
Isabelle DE FRANQUEVILLE, Jean-Yves BOUSSO

Commission Vie Associative



Alphonse TIGIER, Cathy LE COINTE, Sibylle LAMY, **Frédérique GRIFFON**, Yoann LARVOIR

Commission Bâtiment / Patrimoine



Sébastien FLEURY, Odette DREANO, Georges SOURIS, Marcel ARS, Yoann LARVOIR

Commission Affaires scolaires / Jeunesse



Emilie STEVANT, Isabelle DE FRANCQUEVILLE, Georges SOURIS, Manuela PERRON, Jean-François BERTAUX (*absent sur la photo*)

Commission Bulletin



Yann MEILLAREC, Liliane LE SOURD, Cathy LE COINTE, Emilie STEVANT, Georges SOURIS

Centre d'Action Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Le CCAS est doté d'une personnalité morale de droit public qui lui confère une autonomie juridique. Il est composé du maire et de dix membres :

- Vice-présidente : Manuela PERRON
- Quatre conseillers municipaux,
- cinq personnes faisant partie d'une association en lien avec le social.

Le CCAS est promoteur de l'action sociale, ses missions principales sont :

- La participation à l'instruction des dossiers d'aide sociale et d'aides personnalisées à l'autonomie.
- L'intervention dans les secours d'urgence, la mise en sécurité de personnes en danger, l'instruction des dossiers Fonds Energie Eau.

Afin de lutter contre l'isolement et la précarité : le CCAS organise également des actions de prévention dans différents domaines :

- Il programme des visites ponctuelles ou des contacts téléphoniques lors des déclenchements de plans d'alerte liés à des risques exceptionnels (Canicule, Covid..),
- Il organise des festivités.

Les nouveaux membres du CCAS se sont réunis pour la première fois de ce mandat le 23 juillet 2020. Durant cette réunion, un point a été fait sur le confinement et le déconfinement. Face aux contraintes liées à la pandémie et le risque pour nos aînés, le Conseil d'Administration a décidé unanimement **d'annuler le repas** qui a lieu habituellement le 11 novembre à la salle polyvalente. Il proposera une action pour garder le lien avec les 70 ans et plus.



1^{er} rang :

Manuela PERRON (Vice-présidente), Annick LOZEVIS (association ligue contre le cancer), Liliane LE SOURD (conseillère municipale), Christine GUENEGO (association La Chapelle du l'Hermain),

2^{ème} rang :

Danielle MOYON (association ligue contre le cancer), Vanina THEVENIN (UDAF), Emilie STEVANT (conseillère municipale), Isabelle DE FRANCQUEVILLE (conseillère municipale), Marie-Claire THOMAS (association Sclérodémie de France), Alphonse TIGIER (conseiller municipal - absent sur la photo)

Etat Civil : 1er semestre 2020

7 Naissances dont



PROVOST Robin, né le 02/01
 DANIEL STEVANT Abel, né le 02/03
 DEBENNE Zachary, né le 08/03
 PEDRON Meï, née le 17/05
 RUFFY TERRY Paola, née le 22/05
 GOSELIN DELORME Alexis, né le 23/06

1 PACS

KOHLER Ludovic et VITULA Chloé, le 31/01

10 Décès

MAHEO Cyr, le 05/01 (70 ans)
 TATARD Marie, le 06/01 (97 ans)
 MORICE Emmanuel, le 07/01 (90 ans)
 MORICE Raymond, le 17/01 (72 ans)
 EVAÏN Marcel, le 14/03 (80 ans)
 RICHARD Noël, le 06/04 (89 ans)
 EMERY Sébastien, le 07/04 (43 ans)
 GUIL Bernard, le 29/04 (56 ans)
 LE BORGNE Claudine, le 02/05 (70 ans)
 LE BARBIER Joseph, le 01/06 (83 ans)

Urbanisme : 1er semestre 2020

7 Permis de construire accordés

| | |
|--|----------------------------------|
| LAUNAY Aurélie Carport | PERRON Clemmy Carport |
| ALAIN/QUASADA-GARCIA Maison individuelle | AUBERT Stéphane Rénovation |
| EARL DU LINDEUL Fosse géomembrane | PRIGENT/DOLO Extension |
| DOLO/KRELA Maison individuelle | |

11 Déclarations Préalables accordées

| | |
|---|--|
| RIO Jean-Marc Habillage pignon | JAFFRELOT André Coupe et abattage |
| VAN COLEN Denis Portail | REDO/DELAYE Changement destination |
| RIVIERE Antoine Division de parcelle | RIVIERE Antoine Carport |
| GUIHAIRE Bernard Toiture + ouvertures | ABITEBOL Eric Toiture + ouvertures |
| SERAZIN Olivier Création ouvertures | MINGOT Dominique Bardage |
| MAHE Roger Modification aspect ext. | KAROLCZAK Didier Carport |

Le **Plan Local d'Urbanisme intercommunal** de Questembert Communauté a été approuvé le 16 décembre 2019.

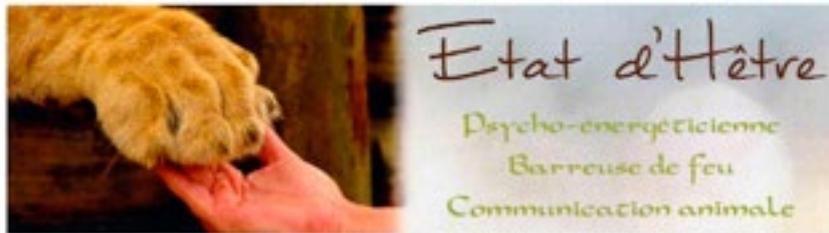
Il détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols.

Toutes les pièces règlementaires, tels que le règlement écrit et le règlement graphique, sont consultables via le site internet de Questembert Communauté :

<https://www.questembert-communaute.fr/services/amenagement/plui/le-reglement-du-plui/>



Nouvelles entreprises



Contact : 06.68.58.87.45 / Facebook : Etat d'hêtre



Le Camion
 Vente de pizzas à emporter

06.45.95.56.56
www.lecamion-piz.fr

Sur commande :
 Pâtisseries maison, crêpes, galettes.



Françoise Favrot

tel. 06.47.01.18.01
 mail: lespapiersplume@gmail.com

6 rue de la Forge - 56230 Molac
 Siret: 880 975 545 00018

Ventes aux particuliers
 Plantes ornementales & Fruitières

Conseils
 Devis gratuits
 Livraisons

Mon Petit Verger

Corentin Coquet
 &
 Baptiste Chivot

21, Larvaux 56 230 Molac
 06 30 84 81 71
monpetitverger@guhoo.com

Mon petit verger

Horaires d'ouverture :
 Du Mardi au Samedi de 10h00 à 18h00
 Le Dimanche de 9h00 à 12h00

Rénovation du puits de la Mutterne

Pendant le confinement 2020, quelques villageois de la Mutterne ont commencé la réhabilitation du puits du village qui tombait en ruine.

Il a été démonté puis remonté. Chacun allant à son tour en fonction de sa disponibilité.

C'est un puits communal. La municipalité a participé en fournissant :

- des gravillons,
- des buses,
- un banc.

Merci à toutes les personnes qui ont apportées leur aide ou fait un don.

Vous êtes invités à venir le voir sur la route de Pluherlin juste avant le pont du Bouillonneau.



La parole aux élus de la minorité

La liste « Agir pour Molac » souhaite remercier les citoyens de la commune qui ont voté pour nous le 18 mars dernier.

Grâce à vous, nous sommes 4 élus au conseil municipal.

Nous avons bien pris nos fonctions fin mai et comptons bien défendre nos causes. Pour le moment nous prenons nos marques au sein de cette nouvelle équipe.

Nous vous donnerons régulièrement des nouvelles.

Liliane LE SOURD, Jean-François BERTAUX, Noëlle JAMOIS et Yoann LARVOIR.

Cantine municipale

La cantine s'est transformée pour s'adapter aux contraintes sanitaires liées au COVID.

Début juin, grâce à l'action solidaire du personnel municipal, des directrices des écoles et des élus, la commune a pu ouvrir la cantine en respectant scrupuleusement le protocole sanitaire.

Pour éviter le brassage des groupes et respecter la distanciation demandée, deux services, un par école, se sont succédés avec 2 puis 4 enfants par table (au lieu de 8).

Un système de self avec plateaux préparés sur place a été instauré pour optimiser le temps de repas et permettre la mise en place de deux services.

Bilan :

- Deux fois moins d'enfants par table, deux fois moins d'enfants ensemble dans le réfectoire,
- L'attente entre les plats est supprimée

Ces éléments ont permis une diminution notable du bruit, ennemi numéro un de toutes les cantines et a permis d'allonger de manière conséquente la récréation.

Le temps du repas est beaucoup plus agréable pour les enfants et le personnel. Les équipes pédagogiques ont constaté que les enfants étaient plus détendus pour commencer l'après-midi.

Et demain ?

Cette nouvelle organisation est plébiscitée par tous les enseignants, les parents d'élèves, le personnel et naturellement les enfants.

Les deux services sous forme de self sont maintenus pour la rentrée de septembre.

Dès que les contraintes sanitaires le permettront les enfants des deux écoles se retrouveront, après leur repas, dans un seul espace de récréation.



Médiathèque

La médiathèque de Molac reprend doucement vie et nous vous accueillons aux heures et jours habituels (et sans rendez-vous !). La navette intercommunale est à nouveau active créant ce lien si important entre les différentes médiathèques du réseau.

Notre fonds s'enrichit également cet automne de nombreuses nouveautés pour les grands et petits : documentaires, albums, romans, BD et DVD ! N'hésitez pas à nous rendre visite pour les découvrir.

Nous sommes très heureux de pouvoir aussi vous proposer à nouveau des ateliers, troc aux plantes, ronde d'histoires en ce premier trimestre.

Troc aux plantes et aux graines :

Samedi 17 octobre de 10h à 12h30 pour échanger et apprendre des astuces de jardiniers et pour partager nos plantes préférées.



Ronde d'histoires :

Vendredi 13 novembre à 10h (sur inscription), pour les tout petits (0-3 ans).

Nous proposons un moment tout doux d'histoires et de comptines autour de cette belle saison d'automne.



Le mois du film documentaire

Vendredi 20 novembre à 20h30 à la salle polyvalente (inscription souhaitée)

Dans le cadre de la 21^e édition du mois du film documentaire, *Les passeurs d'images et de sons*, association de Sérent, viendra nous présenter « Les films des Passeurs qui font du bien ». Il s'agit d'une sélection de courts métrages qui présentent des portraits divers et variés d'habitants du territoire qui ont un rêve, une passion et qui se lancent dans des projets que l'on pourrait croire irréalisables. Et pourtant... Ce sera une heure de projection pour stimuler l'optimisme !



Atelier de Noël :

Samedi 12 décembre de 10h à 12h30 : pour décorer la maison ou le jardin avec des éléments végétaux ou de récup.



TARIFS MÉDIATHÈQUE

Abonnement foyer Questembert Communauté : 12€ (20 € si non résident) Abonnement gratuit pour : les - de 18 ans, les étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires RSA, AAH (sur justificatif).

Votre inscription vous donne accès au prêt dans les 13 médiathèques du Pays de Questembert. Avec votre carte personnelle, vous pouvez réserver et emprunter sur l'ensemble du réseau et la navette vous permet de récupérer et retourner les documents dans la médiathèque de votre choix. Pour consulter votre compte, rechercher et réserver des documents, vous pouvez vous connecter sur le site : www.mediatheques.questembert-communaute.fr

Vous y trouverez également toutes les informations pratiques (horaires, coordonnées) de la médiathèque de Molac et des 12 autres médiathèques du réseau.

Recensement militaire

Le « réflexe » recensement à l'âge de 16 ans
 Tout français ayant atteint l'âge de 16 ans doit se faire recenser auprès de sa mairie. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics. Plus de 25% des jeunes garçons et filles n'effectuent pas cette démarche dans les délais légaux. Ce retard les place dans des situations d'urgence administrative au moment de passer un examen comme celui de la conduite automobile ou un concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site du Ministère de la Défense en cliquant sur ce lien : <http://www.defense.gouv.fr/jdc/parcours-citoyennete/recensement>

Coordonnées téléphoniques du CSN de Brest
 02 98 37 75 58 du lundi au vendredi de 9h00 à 2h00 et de 13h30 à 16h30 (15h30 le vendredi).



Focus sur la Journée Défense et Citoyenneté

Troisième étape du « parcours citoyen », la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) accueille chaque année environ 750 000 jeunes de métropole et d'outre-mer sur près de 250 sites couvrant l'ensemble du territoire national. **Obligatoire**, elle facilite l'inscription d'office sur les listes électorales si les conditions légales pour être électeur sont remplies. Renforcée par l'initiation aux gestes de premiers secours, elle permet de fédérer les jeunes autour des notions de citoyenneté et d'esprit de Défense.

Entre 18 et 25 ans c'est le certificat de participation à la JDC qui est exigé pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique, y compris le permis de conduire.

Le centre du service national de Brest organise les JDC dans les départements des Côtes d'Armor, du Finistère et du Morbihan. Le centre de Brest gère et anime 6 sites JDC au profit d'environ 26 000 jeunes par an. Environ un an après le recensement à la mairie, une convocation leur est adressée 45 jours avant la date fixée.

Carte Nationale d'Identité (CNI)

La carte nationale d'identité (CNI) et le passeport sont des documents d'identité et de voyage. Il est obligatoire, même pour un mineur, de détenir un titre d'identité pour voyager. La carte nationale d'identité est désormais valable pour 15 ans pour un majeur et reste gratuite, sauf en cas de perte ou de vol. Le passeport est valable 10 ans et payant.

Pour demander une carte d'identité :

- Vous pouvez faire votre pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone, à l'adresse suivante : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/>
- Notez le numéro de pré-demande qui vous est attribué.
- Prenez rendez-vous avec l'une des 28 mairies du Morbihan équipées de bornes biométriques (**Questembert : sur rendez-vous à prendre sur le site internet de la mairie, Malestroit, etc.**).
- Rassemblez les pièces justificatives.

- Présentez-vous au guichet de la mairie pour y déposer votre dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Retirez votre carte d'identité dans la mairie où vous avez déposé votre demande.

RAPPEL : Si votre carte a été délivrée entre 2004 et 2013 et que vous étiez majeur lors de sa délivrance, elle reste valide 5 ans après la date d'expiration qui est indiquée.

Vous pouvez toutefois demander le renouvellement anticipé de votre carte d'identité dans les cas suivants :

- changement d'état civil
- changement d'adresse
- en produisant un justificatif d'un voyage à venir dans un pays qui autorise la carte d'identité comme titre de voyage.



Accueil Collectif de Mineurs (ACM) 3-11 ans à MOLAC

Cinq structures fonctionnent les **mercredis** sur notre territoire Questembert Communauté dont **Molac** depuis **septembre 2020**

Cet accueil est géré par le service Enfance/Jeunesse de Questembert Communauté qui en a la compétence.

| SITES | ADRESSES |
|-------------------------------------|---|
| Pomme d'Api 3-5 ans | Place Jacques Prévert 56230 QUESTEMBERT |
| École Notre Dame 6-11 ans | 23 rue de la Lainé 56230 QUESTEMBERT |
| Garderie – école 4 Saisons 3-11 ans | 11 rue du Paradis 56250 LA VRAIE CROIX |
| Garderie 3-11 ans | 3 place de la Poste 56230 BERRIC |
| Garderie 3-11 ans | 14 rue St Pierre 56230 MOLAC |

Horaires d'ouvertures

- Matin sans repas : 9h00 – 12h00
- Matin avec repas : 9h00 – 13h30
- Journée avec repas : de 9h00 à 17h
- Après-midi sans repas : 13h30 à 17h
- Après-midi avec repas : 12h00 à 17h

Possibilité de réserver des garderies le matin de 7h30 à 9h00 et le soir de 17h30 à 18h30.

Inscription

Elles se font **uniquement** par mail.

Pour une première inscription, remplir les documents sur le site internet dans "Programme 3-11 ans" et les retourner par mail ou les déposer au service enfance jeunesse de Questembert (Service Pôle Administratif - 18 rue Jean Grimaud - 56230 QUESTEMBERT) :

1. Fiche famille 2020-2021
2. Fiche sanitaire
3. Attestation CAF ou MSA
4. Copie des vaccins
5. .Attestation responsabilité civile

Inscription ou annulation de (vos) ou votre enfant(s) le lundi midi dernier délai pour le mercredi.

Lieu d'accueil

Garderie communale : 14 rue Saint Pierre (entrée à l'arrière de la salle polyvalente).

Les vacances scolaires à Molac

Ouverture : de 7h30 à 18h30, du lundi au vendredi avec une garderie (0,31€ par 1/4h) de 7h30 à 9h et de 17h30 à 18h30.

Accueil des enfants : à la journée

Inscription

Elles ont lieu 3 semaines avant le premier jour des vacances. Les dates et horaires sont précisés dans les programmes.

Programme

Disponible 15 jours avant les inscriptions.



CONTACT : 02 97 26 15 00

enfancejeunesse@qc.bzh

Interdiction de brûler

Le brûlage à l'air libre des déchets verts (végétaux) est interdit.

Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers. À ce titre, il est interdit de les brûler dans son jardin :

- herbe issue de la tonte de pelouse,
- feuilles mortes, résidus d'élagage,
- résidus de taille de haies et arbustes,
- résidus de débroussaillage,
- épiluchures.

Cette règle issue du Règlement Sanitaire Départemental s'applique sur l'ensemble du territoire National. La circulaire ministérielle du 18 novembre 2011 la rappelle.

Outre le **risque d'incendie**, cette pratique est à l'origine de **troubles de voisinage** (odeurs, fumées) et nuit à l'environnement (émission de substances polluantes).

Vous devez soit valoriser vos déchets verts sur place (compostage, paillage), soit les déposer à la déchetterie.



Rappel au civisme



Animaux de compagnie :

De nombreux citoyens se plaignent en mairie des chiens errants. Il appartient à chacun de surveiller ses animaux de compagnie.

La municipalité dispose d'une convention avec la société Chenil 56 pour capturer ces animaux en divagation. Lorsque nous faisons appel à leurs services, charge au propriétaire de régler la somme pour récupérer leur animal.

Nous sommes également interpellés par le comportement irrespectueux de certains maîtres qui laissent leurs chiens faire leurs

besoins sur le domaine public et même chez les particuliers.

Propriétés privées

Les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur sont autorisés aux horaires suivants :

- du lundi au samedi de **9h à 12h** et de **14h à 19h**
- les dimanches et jours fériés de **10h à 12h**.



Elagage

Rappel de la réglementation du Code général des collectivités territoriales et du Code de la voirie routière :

Tout propriétaire se doit de veiller à la taille ou l'élagage de toute végétation plantée en bordure de route afin qu'elle ne dépasse pas l'aplomb en limite du domaine public et qu'elle ne touche pas de conducteurs aériens (EDF, Télécom, éclairage public).

L'article D.161-24 du Code rural stipule que dans le cas où les propriétaires négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'abattage peuvent être effectués d'office par la commune, à leurs frais, après une mise en demeure restée sans résultat.



Permis à 1€ par jour

Le permis à 1€ est toujours de vigueur : c'est la possibilité d'étaler, sans aucun frais supplémentaire, le paiement de la formation au Permis de conduire. Ce dispositif permet aux jeunes de 15 à 25 ans, selon certaines conditions, de lisser le coût de la formation à la catégorie A1, A2 et B du Permis de conduire. Il s'agit d'un prêt à taux zéro dont les intérêts sont pris en charge par l'Etat.



<https://www.securite-routiere.gouv.fr/actualites/le-permis-un-euro-par-jour-comment-en-profiter>

Priorité de passage due aux piétons



Le piéton est l'utilisateur le plus protégé par le code de la route : il a, quoiqu'il arrive, toujours la priorité sur la chaussée. Ne pas céder le passage à un piéton est une infraction entraînant la perte de 6 points sur le permis de conduire ainsi qu'une amende de 135 euros.

Tout conducteur est tenu de céder le passage, au besoin en s'arrêtant, au piéton s'engageant dans la traversée d'une chaussée ou manifestant clairement l'intention de le faire.

SAM

Il y a au moins 5 bonnes raisons d'être Sam en soirée (et sûrement plus...) :

- Des regrets demain tu n'auras pas
- Ton compte en banque tu sauveras
- Le roi des dossiers tu seras
- De la soirée, tu te souviendras
- La vie de tes amis tu sauveras

SAM, celui qui reste sobre, navigue au milieu des mauvais plans de ses amis et les raccompagne sains et saufs après la fête.



Le référent Sécurité Routière
Alphonse TIGIER

Rentrée 2020 : L'équipe enseignante

PS-MS : Claire PENHOUE (lundi-mardi),
Emmanuelle VEDRINE (jeudi-vendredi)
Annie JOLLIVET, ATSEM
GS-CP : Dorine BOURDON,
Marie-Chantal MONNIER, ATSEM,
CP-CE1: Aurore LE DUC
Claire PENOUHET le jeudi
CE2-CM1 : Carole CAIGNEC
CM1-CM2 : Lauriane PICARD
BCD le mardi : Françoise Le Mouël



Une année scolaire si particulière !

La fin d'année scolaire a été marquée par les événements récents comme dans toute la France. Après un confinement assidu et un suivi de nos élèves à distance, nous sommes très fières du travail qu'ils ont fourni avec leurs parents ! L'école a rouvert ses portes de manière partielle dans un premier temps avec la réouverture d'une partie des effectifs dans un protocole sanitaire strict. Deux entrées séparées et des rotations des élèves dans la cour ont été mises en place ainsi qu'une modification du service à la cantine qui a plu à tous les enfants.

Le défi a été relevé avec brio par les élèves, les agents municipaux et les enseignantes qui se sont adaptés rapidement. !

L'école a pu ouvrir de nouveau ses portes de manière complète 15 jours avant les vacances scolaires comme annoncé par Mr Le président. La quasi-totalité des élèves a pu revenir à l'école pour tenter de reprendre ses marques avant les congés estivaux.

CONTACT : 02 97 45 75 00

L'accueil des élèves de maternelle se fait tout au long de l'année.

N'hésitez pas à prendre contact pour tout renseignement et inscription.

Une dernière journée de classe pour se souhaiter un bel été.

Cette année scolaire s'est terminée par une belle journée déguisée et un goûter.

Nous avons ainsi pu dire au revoir à nos CM2.



Les MS-GS ont également dit au revoir à leur enseignante Stéphanie CLEMENT avec des chants accompagnés à la guitare.

Visite de chantier

Mme Le Maire nous a proposé une visite guidée de la nouvelle école. Les travaux avancent bien, nous avons hâte d'être dans cette école aux locaux spacieux et fonctionnels. Nous y serons courant de l'année prochaine.



Le hall d'entrée



Une salle de classe

L'école a fermé ses portes avec des projets plein les cartables pour une rentrée que nous espérons plus clémente. Ainsi les CM1/CM2 vivront une année sous le signe du mystère et de la magie avec une classe spéciale Harry Potter.

L'équipe enseignante vous souhaite une bonne rentrée.

Amicale Laïque

Le bureau se compose

- d'une double présidence :
Laétitia TALLIO / Yves LE HÉNAFF
- de deux secrétaires :
Amandine HERNY / Cécile GUILLOUCHE
- de deux trésoriers :
Emilie LE TOUMELIN / Fabien GRU

Notre bureau est consolidé par la présence d'une vingtaine de membres. L'assemblée Générale devrait avoir lieu en septembre (sous réserve des protocoles sanitaires). Tous les parents sont les bienvenus en tant que membre ou pour s'investir dans le bureau.



Comme pour beaucoup d'associations, nos projets et nos manifestations ont été perturbés

voir annulés (le théâtre, la fête de l'école) cette année par le confinement. L'Amicale a su s'organiser au mieux pour maintenir un lien avec tous malgré cette période. Nous remercions les bénévoles, les parents, les enfants et le corps enseignant pour tous ces moments de partage.

La recette de la buvette du traditionnel repas de la Sainte Barbe a été au profit de l'école publique cette année, nous les en remercions. Le goûter de Noël est arrivé avec ses ventes de chocolats, pains, crêpes. Le Père Noël est venu nous rendre visite pour le plaisir des petits et des grands. En janvier, l'Amicale a invité les familles autour d'une galette des rois.

Cette année, nous déplorons l'annulation du théâtre qui était prévu début avril ainsi que de la fête de l'école. Nous vous attendons dès l'année prochaine, le 2^{ème} week-end d'octobre pour le repas d'automne, début avril pour la représentation de théâtre. Et bien évidemment le dernier week-end de juin nous terminerons l'année scolaire par notre traditionnel cochon grillé pour la fête de l'école.

Merci à vous tous, sans votre présence l'association ne pourrait exister.

A la rentrée prochaine !

CONTACT :

Laétitia TALLIO : 07 87 89 96 92
Facebook : Amicale-Arc-en-Ciel



Ecole Saint Pierre

► Rentrée 2020 : du changement !

L'école accueillera à la rentrée une nouvelle directrice, Elodie DUBOT qui succède à Marie BOURDIN.

Céline LAUNAY quitte également l'établissement, après 19 années d'enseignement au sein de l'école. Laëtitia GAUTHIER la remplacera.

- TPS-PS-MS : Stéphanie PERAUD, assistée de Nadine Boyer
- GS-CP : Maud BEDIOT
- CP-CE1 : Laëtitia GAUTHIER
- CE1-CE2 : Elodie DUBOT
- CE2-CM1-CM2 : Christophe CAIGNEC

► **Trophées de la vie locale** L'école s'est présentée aux trophées de la vie locale, en proposant un projet de création d'un CD sur le thème de l'éco-citoyenneté. Nous avons gagné le 3^{ème} prix de la caisse locale et remporté 200€.



► **Pendant le confinement**, nous avons organisé des défis, pour garder un contact, autre que scolaire, avec les enfants, et conserver notre bonne humeur. Au programme : déguisement pour le carnaval, journée de la trisomie, poisson d'avril, fête du muguet...



CARNAVAL



DEFI DU MUGUET



JOURNEE DE LA TRISOMIE

Tous en chaussettes dépareillées



► **Dernier jour d'école** Le vendredi 3 juillet, nous avons terminé l'année en réunissant toutes les classes. Nous avons fait un jeu de relais collectif, une grande farandole, et enfin un pique-nique sur la pelouse de l'école.



► **Inscriptions** : Mme DUBOT se tient à la disposition des familles qui souhaiteraient inscrire leur(s) enfant(s) pour la rentrée 2020.

CONTACT : 02 97 45 74 61

@ : eco56.stpi.molac@eco.enseignement-catholique.bzh

Site : ecole-stpierremolac.eclablog.com

Organisation et Gestion de l'Enseignement Catholique (OGEC) - Ecole Saint Pierre

Cette année scolaire a été particulière pour tous.

Les projets en cours ont été suspendus dans l'attente d'un retour à la normale.

Cependant, notre implication pour l'amélioration des bâtiments et l'entretien des espaces verts est restée inchangée.

Nous avons mené différents travaux d'entretien des bâtiments (pose de luminaires dans différentes classes, délimitation du terrain de l'école avec une clôture adaptée...).



COLLECTE DE FERRAILLES

La collecte de ferraille habituelle n'a pas pu se réaliser avant les vacances d'été. Elle sera reportée à la rentrée scolaire.

Cette action permet à notre association de financer une partie de nos travaux.

Nous comptons donc sur vous !!!

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui s'investissent et donnent de leur temps (parents, grands-parents, amis(es)...), ainsi que l'équipe enseignante.

Un remerciement plus particulier à Monsieur BURBAN, pour sa participation lors des collectes de ferraille et du carnaval.

Enfin, nous remercions également Madame Lénaïg BURBAN, Présidente de l'O.G.E.C. qui s'est grandement investie pour l'école et qui quitte ses fonctions.

Le Bureau de l'O.G.E.C.



Association des Parents d'Elèves de L'enseignement libre (APEL) - Ecole Saint Pierre

A Molac, l'association compte 9 personnes dans le conseil d'administration, dont 4 dans le bureau. Ces personnes s'investissent sur leur temps personnel afin de mener à terme les différentes manifestations pendant toute l'année. Ces dernières permettent de financer des projets mis en place avec le corps enseignant. La tombola de janvier a été un

franc succès. Tous les autres événements prévus ont été annulés à cause du COVID.



Lots adultes



Lots enfants

L'APEL a également financé de nouveaux jeux pour la cour de l'école, a offert la galette des rois aux enfants en janvier, a participé aux moments de convivialité comme le pot de fin d'année pour offrir les cadeaux de remerciements aux enseignants.



Malgré les soucis rencontrés cette année, le voyage au ski organisé tous les 2 ans, devrait être maintenu en janvier 2021 pour les CM1/CM2.

La fête de l'école prévue en juin a été annulée. Nous avons quand même pu profiter du pot de fin d'année pour offrir de beaux stylos aux CM2 pour les féliciter de leur entrée au collège.



Sous réserve

- Boum d'Halloween le 11 octobre 2020,
- Repas à emporter le 28 novembre 2020

Les membres de l'APEL remercient l'équipe pédagogique qui accompagne nos enfants dans un souci de respect, de joie, de confiance et de tolérance.

Un remerciement tout particulier à Mme Bourdin qui quitte la Direction après 4 ans dans notre école et Céline Launay après 19 ans de présence auprès de nos enfants.

Bonne continuation à toutes les deux.

L'APEL remercie aussi la mairie pour ses subventions.

LE 13 JUIN 2021,
L'ÉCOLE VA FETER SES 70 ANS !!!

Nous invitons donc tous les anciens de l'école : élèves, professeurs(es), directeurs, anciens bénévoles de l'OGEC et de l'APEL et toutes les personnes ayant participé à la vie de cette école. N'hésitez pas à vous faire connaître et à en parler autour de vous !

Nous sommes également à la recherche de TOUTES PHOTOS que vous pourriez avoir en votre possession.

Vous pouvez joindre la présidente Maïté TRIBALLIER au 06.79.03.53.87 ou par mail à 70ansstpierre@gmail.com

Merci d'avance pour votre collaboration.

MOLAC EXPO

Après deux ans d'absence, mon équipe et moi-même étions particulièrement heureux de présenter la toute nouvelle foire 2020.

Après un an de préparation, tout s'est arrêté le 17 mars suite aux renseignements pris auprès de la préfecture du Morbihan concernant la pandémie liée au COVID 19, le bureau avait décidé de reporter la foire exposition en septembre mais suite à l'évolution de la pandémie et aux recommandations gouvernementales interdisant les manifestations de plus de 5000 personnes, la foire de Molac était définitivement arrêtée. Nous étions dans l'impossibilité de limiter la fréquentation et d'appliquer les mesures barrières exigées. La santé de nos bénévoles, des exposants et de nos visiteurs restent notre priorité.

L'édition 2020 se présentait très bien et dès Mars, plus de 280 exposants étaient inscrits. Nous avons pré-réservé pour plus de 75000€ de location de chapiteaux.

C'était la première fois que cette foire accueillait autant de professionnels dans tous les domaines.

Nous commençons à distribuer les 50 000 invitations déjà imprimées et commencées à être distribuées. « Tout est à recommencer et c'est un gâchis ». L'association ayant engagé beaucoup de dépenses (site internet, changement des statuts afin d'intégrer la fédération des foires...). Nous espérons ne pas revivre une telle situation sinon la foire de Molac ne s'en remettrait pas.

Les membres de L'association Molac expo ne baissent pas les bras pour autant et ont décidé de repartir pour 2021.

Les permanences se tiendront dès septembre 2020, les mardis après-midi et dimanches matin.

En attendant cette nouvelle foire et dans l'espoir de remonter notre trésorerie, nous avons organisé un vide grenier au parc expo le 30 Août 2020.

Les membres de Molac expo vous souhaitent une bonne rentrée, prenez soins de vous et nous vous donnons rendez-vous pour la 24^{ème} foire de Molac les 19, 20 et 21 juin 2021.



Vide grenier du 30 août 2020

CONTACT :
02.97.45.72.90 / 06.83.42.83.91
molacexpo@orange.fr
Web : molacexpo.com



Pour Graines et Merveilles, association d'éducation populaire – atelier nature et artisanat sur la ferme du Grand Clos Maenki en polyculture/élevage.

Un hiver studieux a permis la rencontre de praticiens de la boulange paysanne (paysan, meunier, boulanger et chercheur) autour de la grande thématique des **levains**, programme de recherche participative Bakery.

Une soirée spécifique de transmission sur la question du **gluten** : « Gluten, entre mythe et réalités », a réuni une cinquantaine de personnes dans la salle polyvalente de Molac le 23 février dernier (un compte-rendu est disponible sur demande).

Par la suite, le confinement a permis de se recentrer sur nos priorités, en prenant soin des espaces d'accueil (jardin, aménagement sanitaire, salle...) et préparation des animations à venir.

L'association a rejoint le REEB, Réseau d'Education à l'Environnement Breton.

Le club nature a pu rouvrir ses portes et explorer sur l'année différentes thématiques, du pistage du blaireau, à la cueillette de champignons, en passant par la connaissance du sol, l'identification des oiseaux des jardins, les insectes pollinisateurs, la mare, les parfums des plantes pour terminer par une grande chasse aux trésors de la nature. Dans notre envie de partage des savoir, toutes idées et envies de transmission pour le club est bienvenue, que ce soit des connaissances, d'histoires des lieux, des fontaines, lavoirs, fours, sentiers ou autres curiosités molacoises pour toujours continuer d'éveiller nos naturalistes en herbe... Avis aux amateurs !

Le stage co-création de tambour et d'initiation au parcheminage a pu avoir lieu en extérieur.

Cependant, les animations collèges, tout comme les stages pain ont été reportés et auront lieu à la rentrée selon les évolutions sanitaires.

Des plaquettes de présentation seront à disposition à la médiathèque et à la mairie pour la rentrée. Vous pouvez aussi visiter la page facebook

<https://www.facebook.com/grainesetmerveilles/> pour vous tenir au courant des événements sur la ferme.

Quoiqu'il arrive, tout se traverse !



Les Amis du l'Hermain

L'actualité ne nous a pas permis d'organiser la soirée du 18 JUILLET comme prévu, et les règles sanitaires étant très fluctuantes, le bureau a décidé d'annuler cet évènement lors de sa dernière réunion.

Si le contexte est favorable nous souhaitons nous inscrire dans le cadre des journées du patrimoine le dimanche 20 septembre 2020, la chapelle ouvrira ses portes de 10h à 18 h, avec une messe à 11h suivie du traditionnel pot de l'amitié. Nos bénévoles seront présents pour vous accueillir et vous accompagner tout au long de la journée pour visiter la chapelle.

La nouvelle tranche de travaux (rénovation intérieure des murs pignons Est et mur côté Nord) a été validée par les membres du bureau et la municipalité. L'entreprise CHAIGNEAU de LARRE a été retenue pour les travaux prévus en fin d'année.

Nous rappelons aussi que nous avons des tables, bancs, chaises, vaisselle, et 2 chapiteaux qui peuvent être loués. Nous espérons que cette manifestation pourra avoir lieu et que nous aurons le plaisir de vous y rencontrer.

LES AMIS DU L HERMAIN.



CONTACT :

02 97 45 77 36 ou 02 97 45 74 00

Scrap'Molac

Le scrapbooking est l'art de mettre en valeur une ou plusieurs photos sur des supports différents : page, mini-album, carte ou objet et matériaux différents.

Douze séances sont programmées avec un thème différent à chaque fois : carterie, page, home-déco, mini-album et le kit pour l'atelier est fourni à chaque fois.

Des ateliers enfants pourront être programmés pendant les vacances scolaires. Les ateliers reprendront en septembre.

Nous nous retrouvons un jeudi par mois, de 19h15 à 21h30, avec une animatrice professionnelle Floriane Roux. Elle explique le thème au début de l'atelier et passe aider et conseiller celles et ceux qui ont besoin. Les ateliers sont accessibles à tous mêmes débutants et à partir de 12 ans.



CONTACT :

Michaële GUEHO 06 87 29 16 09

Notre association a organisé deux événements en février dernier. Le repas annuel en début de mois et un concert le 29 pour fêter en avance la ST Patrick. Si le premier a été un succès, ce ne fut pas le cas pour le second.

En effet, le public a, à nouveau, boudé notre programmation. Depuis plus de dix ans maintenant, nous nous efforçons de varier les styles de musiques que nous proposons au public de Molac, ou d'ailleurs. Force est de constater que cela ne suffit pas à séduire nos concitoyens. Dans l'avenir, nous travaillerons sur les points qui pourraient inverser cette situation plus que regrettable pour la culture sur notre commune. Sans doute devons nous nous améliorer sur la communication qui est déjà conséquente ou bien sur les prix des entrées qui ont pourtant été très attractifs, voire gratuits, jusque-là.

En tout cas, les concerts ponctuels sont remis en cause jusqu'à nouvel ordre. En effet, le budget de ce genre d'événements est très élevé et le déficit que nous avons subi ne nous permettra pas de les poursuivre pendant au moins deux ans. La fête de la musique a dû être annulée du fait du Covid 19. La programmation était complète et intéressante. Les artistes nous ont promis de venir en 2021. En espérant que nous serons définitivement débarrassés de ce virus. Notre assemblée générale annuelle se tiendra en septembre prochain. Sachez que vous pouvez intégrer notre association à n'importe quel moment, l'adhésion est gratuite. Nous recherchons des bénévoles qui pourraient s'occuper de la communication sur tous supports (facebook et autres réseaux sociaux...).

CONTACT :

06 81 73 59 16

andre.sene@wanadoo.fr

Concert ST Patrick du 29 février dernier à la salle polyvalente.



BOGZH CELTIC CATS

Le groupe Nantais a ouvert la soirée. Son répertoire, festif et dynamique, est constitué de compositions avec un chant en anglais, en breton ou en français, de chansons traditionnelles (Irlande, Bretagne, Ecosse) remaniées, boostées et de quelques reprises de hits de la scène punk celtique, punk-folk.



SON AR DAN

Malgré un problème technique en début de concert, le groupe de rock celtique, pirate et marin, composé de cinq musiciens, a mis une très chaude ambiance dans la salle et ravis le petit public qui reprenait en cœur certains airs traditionnels. Ambiance très festive et conviviale qui restera dans les mémoires de ceux qui avaient fait le déplacement.

Nous vous souhaitons une très bonne rentée... musicale à tous.

Le président : André Séné

Entente Sportive Larré Molac (ESLM)

L'ESLM c'est :

- **Le foot :**

- 3 équipes seniors foot engagées pour la saison prochaine en D2, D3 et D4
- 1 équipe vétérans
- la possibilité de jouer au foot dès l'âge de 6 ans, nous sommes en partenariat avec Pluherlin pour ceux de 10 ans.

- **Le basket**

- 1 équipe sénior féminine (évoluant à la salle de Bohal)
- 1 équipe féminine U18 (16 ans et +)
- 1 équipe mixte U 13 (11 ans et +)
- Du baby basket à partir de 3 ans jusqu'à 7 ans



- Des **dirigeants** et **bénévoles** pour accompagner les équipes, arbitrer, tenir les buvettes...

Si vous souhaitez intégrer le club contactez-nous, nous pouvons créer des équipes pour d'autres catégories si le nombre d'adhérents le permet.

Prix des licences : Adultes : 90€/Enfants : 50€

A nouvelle saison, nouveau bureau, en voici la composition :

Co Président : SAMSON Kévin
LARVOIR Jérémy

Vice-président foot : HAMON Damien

Vice-président Basket : LE SOURD Noémie

Vice-président animation : JOSSO Flavien

Vice-Président Vétérans : LARVOIR Yoann

Vice-Président Jeunes : LE BRAS Olivier

Trésorier : CLEMENT Christelle

Trésorier adjoint : STEVAN Fabrice

Secrétaire : LE BRUN Sophie

Secrétaire adjoint : CLEMENT Corentin

Responsable Buvette :

LARVOIR Yoann, MATTEL Gerald

Responsable communication:

CAQUET Corentin, CLEMENT Corentin

Responsable Fourniture et Matériel :

QUATREVAUX Damien

Membres : GUENEGO Matthieu, BRIOLET

Christophe, RICHARD David, DEBAYS Anais,

BOUSSO Jean Yves

L'ensemble des membres de l'association vous souhaite à tous un agréable été et une très belle rentrée.

A bientôt autour de nos terrains !

CONTACT :

56.552252@footbretagne.org

FB : Entente Sportive Larré Molac

FB : Entente Sportive Larré Molac football

Site : eslm.footeo.com



Détente et Randonnées (Gym, yoga, marche)

Notre année sportive 2019-2020 a été tronquée, la faute à COVID ! Même si notre professeure de yoga nous a fait parvenir par messagerie des exercices à faire chez nous pendant le confinement, même si les marcheurs ont vite repris leurs randonnées dans les environs de Molac dès que cela a été possible et les ont prolongées pendant tout l'été, il nous tarde de reprendre les cours. Toutes les mesures préconisées pour les associations sportives par les autorités de santé seront respectées afin que nous gardions toutes nos chances d'avoir une année 2020-2021 complète.

Les activités commenceront le **mardi 22 septembre** pour la **marche** (9h30) et la **gymnastique** (17h15 et 18h00 pour les enfants et 18h45 et 19h45 pour les adultes). Les cours de **yoga** auront lieu à partir du **mercredi 23 septembre** à 18h45. Elles seront animées par les mêmes professeurs que l'an dernier. Les inscriptions enregistrées lors du forum des associations sont encourageantes. Une deuxième session d'inscriptions aura lieu juste avant le début de chaque cours et bien sûr il sera toujours possible de s'inscrire au cours du premier trimestre. Les hésitants, ceux qui veulent savoir où ils mettent les pieds avant de s'inscrire auront la possibilité de faire deux séances d'essais gratuitement.

Il serait vraiment dommage que notre association ne survive pas au COVID, aussi nous vous encourageons à nous rejoindre pour une pratique sportive qui ne peut que vous être salutaire.

CONTACT :

Marie-Annik LE GALL : 02 97 45 77 71



Forum des associations 2020

Marie-Annik LE GAL et Monique D'AGARO

En agriculture, à chaque saison son activité

La récolte des céréales

Le blé, l'orge, le triticale sont des céréales semées en novembre (variétés d'hiver) ou mars (variétés de printemps). Les moissons s'étalent généralement de fin juin à fin juillet. La moisson est réalisée à l'aide d'une moissonneuse batteuse qui permet de récupérer les grains dans une remorque et laisser les tiges dans les champs. Cette paille est laissée quelques jours au sol pour sécher puis est ramassée en bottes ou rounds. Elle servira de paillage pour les litières des animaux. Les grains sont soit utilisés directement à la ferme pour l'alimentation des vaches ou des porcs, soit livrés à une usine de fabrication d'aliment pour les animaux d'élevage.

Les moissonneuses batteuses appartiennent à des CUMA (coopérative agricole qui met en commun du matériel agricole entre plusieurs agriculteurs adhérents) ou ETA (entreprise de travaux agricoles).



Vidange des grains dans la remorque lors de la moisson de céréales.

Couper de l'herbe pour la consommer l'hiver

La période des foins, de la pousse de l'herbe à la récolte s'étale.

Pourquoi voyez-vous plusieurs passages de tracteur après la fauche d'herbe ? L'agriculteur vient couper l'herbe (avec une faucheuse), l'aère et la retourne pour bien l'exposer au soleil (avec une faneuse), puis la met en ligne (avec un andaineur) avant de la ramasser. L'herbe est ensuite compactée en rounds ou bottes pour être stockée et distribuée aux vaches lorsque la pousse de l'herbe sera insuffisante pour pâturer.

Le foin est une herbe qui a bien séché. Si l'herbe est un peu trop humide au moment de la ramasser, le round est enveloppé dans un film plastique. Cette herbe ainsi conservée est appelée enrubannage. Pourquoi différentes

nouvelles couleurs d'enrubannage : l'agriculteur verse un don à l'Arc pour la lutte contre le cancer du sein (pour le rose), le cancer de la prostate (pour le bleu) et les cancers des enfants (pour le jaune).



Enrubannage d'herbe rose, pour financer la recherche contre le cancer du sein.

Le maïs pousse !

Sur le territoire, l'activité agricole principale est l'élevage de vaches laitières. Les agriculteurs cultivent du maïs pour compléter les repas des vaches pendant l'hiver quand l'herbe ne pousse plus. Le maïs leur apporte l'énergie nécessaire à la production de lait. Cependant, cette énergie peut être apportée sous d'autres formes en consommant de l'herbe (pâturée et récoltée), des céréales, des betteraves.

Le maïs a été semé entre fin avril et mi-mai, après que l'agriculteur ait préparé la terre. Pour faire de l'ensilage, le maïs est récolté fin septembre début octobre avec une ensileuse qui hache les plants de maïs en morceaux de 1 à 2 centimètres. A la ferme, le maïs ensilage est stocké en tas très tassés de telle manière qu'il puisse se conserver pendant un an.



Confection du silo de maïs lors du chantier d'ensilage, en octobre.

Vous avez des questions ? N'hésitez pas à aller voir les agriculteurs de votre commune.

Groupe agriculture et territoire de Questembert communauté, composé de 15 agriculteurs de la communauté de communes.





Il me paraît important de porter ce message : de croire aux capacités de défense du corps humain contre les maladies et surtout de développer ses défenses immunitaires par la prévention, pour la guérison.

Il existe pour cela bien des possibles : du remède de grand-mère (Tisanes de thym ou citron le matin avec un bon miel de pays), à la naturopathie, en passant par les arts énergétiques et thérapeutiques asiatiques.

Respirer l'air pur de la forêt est un moyen puissant de renouveler son oxygène corporel et cela avec un oxygène natif, nouvellement créé par les végétaux. Nous avons la chance d'habiter à la lisière d'une grande forêt qui produit un air d'une pureté assez rare au 21^{ème} siècle, soyons conscients et je dirais même garants de cette richesse. La respiration c'est la vie.

S'alimenter avec une nourriture saine, locale et de saison est la base de la santé par soi-même et pour soi-même. J'ose encore me souvenir du poulet aux légumes cuisiné par ma grand-mère et élevé par mon grand-père. En une génération, nous avons troqué les qualités gustatives des plats faits maison par des aliments agro-industriels au profit de la grande distribution. Cultivons nos jardins, favorisons les producteurs locaux, mangeons bio.

Avoir une activité physique régulière renforce bien sur la musculature et redonne aussi de la vitalité à tous nos organes. Dans ce cadre, les pratiques thérapeutiques asiatiques sont nombreuses Qi Gong, Tai Chi, Do In, Yoga ... Elles sont basées sur des mouvements simples favorisant la circulation de l'énergie corporelle, une « gymnastique curative ». Cherchons une méthode adaptée à nos besoins pour développer nos capacités corporelles et spirituelles.

Se faire accompagner si besoin par un naturopathe. Le temps des sorcières est révolu, plus de 70% des substances actives des médicaments utilisés en médecine allopathique sont d'origine naturelle. Je me souviens encore du rebouteux du village, du passeur de feu, de l'arrière-grand-mère qui soignait les problèmes de peau. Aromathérapie, Art-thérapie, Gemmothérapie, Phytothérapie, Homéopathie... Les médecines naturelles resteront profondément humaines.

Le sommeil, le repos sont aussi des alliés inestimables. Cette liste n'est pas exhaustive, je vous invite à ne pas me croire sur parole mais à chercher votre méthode, à expérimenter par plaisir et par vous-même les bienfaits de ces quelques conseils.

Emmanuel DELATOUCHE,
Molacois et citoyen du Monde



ENTENTE SPORTIVE LARRE MOLAC (ESLM)



SCRAP'MOLAC



GRUPE DE PAROLE EN ANGLAIS



LES VACHES NOUS RENDENT CHEVRES



LES BATELIERS DE CELAC

FORUM DES ASSOCIATIONS

Directeur de la publication :
Commission de rédaction :
Mise en page :

Marie-Claude COSTA RIBEIRO GOMES, Maire de Molac
Catherine LE COINTE, Georges SOURIS, Yann MEILLAREC, Emilie STEVANT et Liliane LE SOURD
Magalie ROUXEL

MOLAC S'ANIM'



Samedi 5 septembre
FORUM DES ASSOCIATIONS